



Déclaration FSU 28 au CDEN du 10 juin 2013

**Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Général,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN**

Pour la FSU, une réforme des rythmes scolaires est nécessaire dans le 1^{er} degré, mais la façon dont elle se met en place ne peut nous convenir. Tout d'abord, la précipitation et le volontarisme exacerbé de la décision politique ne peuvent que porter préjudice à la réussite d'une telle réforme : pas de concertation suffisante avec les personnels, pas de réflexion suffisante non plus sur les Projets Educatifs Territoriaux, pas de moyens suffisants dans la plupart des cas pour mettre en place autre chose qu'une garderie améliorée, un risque extrêmement grand d'accroissement des inégalités en matière d'activités péri-éducatives qu'il s'agisse de la qualité de celles-ci et des qualifications des intervenants ou de l'accès même à ces activités puisque la question de la gratuité n'est pas acquise dans toutes les communes du département. C'est pourquoi nous revendiquons la modification de la loi d'orientation sur les rythmes scolaires.

Ensuite, de nombreuses questions restent à ce jour sans réponse et laissent les écoles qui vont mettre en place la réforme comme celles qui ont choisi de différer la mise en place à la rentrée 2014 face à un certain nombre de doutes, compte tenu des moyens limités des communes et du coût de transport. Pour la rentrée 2013 la subvention du Conseil Général ne se fera plus que sur 4 jours, qu'en sera-t-il pour la rentrée 2014 ?

Toutes ces raisons expliquent très probablement le fait que seules 32 communes sur 217 comptant une école aient fait le choix de la mise en place à la rentrée 2013, et ce, malgré les incitations financières.

Enfin, pour les enseignants, la charge de travail va encore augmenter avec la complexification de l'articulation du rôle et des missions de chacun : Education Nationale, communes et collectivités. D'autres modifications telles que l'utilisation des locaux, du matériel, des équipements sportifs, l'organisation de la concertation pédagogique....vont être consommatrices de temps supplémentaires.

Pour la FSU, cela traduit la nécessité de réfléchir à tous les facteurs de réussite nécessaires à une réforme des rythmes et tout autant à ceux nécessaires à l'amélioration de la réussite scolaire de tous les élèves, qui devrait être l'objet de toute réforme éducative. Or, il aurait fallu, pour ce faire, prendre en compte la refonte nécessaire des programmes et la prise en charge des élèves en difficulté. En outre, la question de l'intérêt de l'enfant reste en suspens : les journées ne seront pas forcément allégées.

Par ailleurs, nous profitons de ce CDEN pour évoquer trois questions d'actualité :

- Le ministère a annoncé que 12 000 EVS allaient être renouvelés, sous quelle forme et pour quelle fonction ? Les écoles et les établissements préparent la rentrée et ils ont besoin de connaître sans tarder les modalités de ces renouvellements de contrat. La FSU considère que la précarité n'est pas une bonne solution pour répondre aux besoins de l'École, et revendique des emplois statutaires.

- Le ministère de l'Éducation nationale a l'intention de supprimer des centaines de postes d'AED (assistants d'éducation) dans les établissements du second degré : 45 dans notre académie dont 9 en Eure-et-Loir. Étant donné l'augmentation des effectifs dans les collèges et les lycées, ces suppressions de postes sont totalement inacceptables. Nous revendiquons l'annulation de toutes les suppressions et des créations en correspondance avec les besoins. (Cf vœu).

- Lors du dernier CDEN, nous avons évoqué le projet de l'université concernant l'implantation de l'IUFM. Depuis, nous avons appris que l'université avait pris contact avec le Conseil général pour faire une étude de faisabilité sur ce projet. Qu'en est-il exactement ? Nous rappelons avec force que la FSU 28 est opposée à ce projet sachant que la formation des maîtres va commencer à devenir réalité avec la création des ESPE.